

## De nouvelles infrastructures pour dynamiser le Centre de plein air Sainte-Apolline

**Sainte-Apolline-de-Patton, le 26 août 2025** – Le Centre de plein air de Sainte-Apolline poursuit son développement avec l'annonce de trois nouvelles infrastructures qui viendront bonifier l'expérience des visiteurs et assurer la vitalité du site : un bâtiment d'entreposage pour les équipements nautiques, un loft destiné à l'hébergement des sauveteurs ainsi qu'une zone de jeux d'eau pour les tout-petits.

Ces projets, dont l'investissement total s'élève à 45 000 \$, sont rendus possibles grâce à la contribution du Fonds régions et ruralité (FRR) – volet 2 Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la MRC de Montmagny, de Desjardins, ainsi que du Centre de plein air lui-même.

Depuis plus de deux ans, le conseil d'administration du Centre travaille activement à mettre en place une vision à long terme pour ce site récréotouristique. Plusieurs phases ont déjà été réalisées, dont l'ajout d'hébergements en yourtes et la construction d'une terrasse attenante au bâtiment principal. Les nouvelles infrastructures s'inscrivent dans cette continuité et répondent à des besoins concrets.

Le bâtiment d'entreposage permettra de mieux organiser et protéger les équipements nautiques, essentiels pour l'expérience et la sécurité des usagers. Le loft pour les sauveteurs facilitera l'attraction et la rétention de main-d'œuvre qualifiée, un enjeu majeur pour assurer la pérennité des activités et d'offrir des services comme les cours de natation pour les enfants. Enfin, la zone de jeux d'eau viendra enrichir l'offre familiale et renforcer l'accessibilité du site aux jeunes familles.

Au cœur de ce projet se trouve le Lac-Carré, véritable joyau naturel du Centre de plein air. Préserver et valoriser ce plan d'eau, sans moteurs et donc propice à la détente, à la baignade et aux activités nautiques, demeure une priorité. Ces nouvelles installations contribueront à créer un milieu de vie sécuritaire, durable et attrayant, tout en renforçant le rôle du Centre dans le développement touristique du Parc des Appalaches.

-30-

